

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION WENDAT

CANADA,
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7635 SÉANCE DU 25 août 2025

Pierre Picard	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Yves Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

ADJUDICATION DE CONTRAT – RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU
MILIEU HUMIDE PRÈS DE AKIAWENHRAHK YAHNDAWA’

Attendu que depuis 2023, le Conseil de la Nation Wendat (« Conseil ») réalise des travaux de restauration écologique dans le milieu humide près de Akiawenhrahk yahndawa’ (« Projet »);

Attendu que Services publics et Approvisionnement Canada finance le Projet pour une somme maximale de 283 071, 00 \$ (« Contribution financière »);

Attendu qu’en automne 2024, suite à un appel d’offres du Conseil, la première phase des travaux a été exécutée par l’entreprise Quadra Environnement Inc. pour une somme totale de 63 921,48 \$;

Attendu que la direction des Services techniques et Infrastructures, en collaboration avec la direction du Onyionhwhentsïio’, a procédé à un appel d’offres afin d’identifier l’entrepreneur qui réalisera la deuxième phase des travaux;

Attendu qu’à la fermeture du processus d’appel d’offres, les offres conformes reçues sont les suivantes :

- Quadra Environnement Inc. 118 526,00 \$;
- Groupe Ohsken 129 513,06 \$.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 25 août 2025 Résolution adoptée à l’unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION WENDAT

CANADA,
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7635 SÉANCE DU 25 août 2025

ADJUDICATION DE CONTRAT – RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU
MILIEU HUMIDE PRÈS DE AKIAWENHRAHK YAHNDAWA’

Attendu que la proposition du plus bas soumissionnaire respecte les
coûts estimés du Projet;

Attendu qu’en vertu de la *Politique d’approvisionnement en biens et
en services du Conseil de la Nation [Wendat]*, tout engagement de plus
de 100 000 \$ relève de la compétence exclusive du Conseil;

Attendu que la Contribution financière sera versée sur présentation par
le Conseil des pièces justificatives et sur approbation de celles-ci par le
chargé de projet de Services publics et Approvisionnement Canada.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial
Stéphane B. Picard, **appuyé** par le Chef familial Daniel Sioui, et **résolu** :

- **D’octroyer** le contrat relatif aux travaux de restauration
écologique dans le milieu humide près de Akiawenhrahk
yahndawa’ à Quadra Environnement Inc., le plus bas
soumissionnaire conforme, pour la somme de 118 526,00 \$
(« **Contrat** »), conformément à la *Politique d’approvisionnement
en biens et en services du Conseil de la Nation [Wendat]*;
- **D’autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures
et le directeur de la direction du Onyionhwentsïio’ à signer le
Contrat et à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil,
tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire
toutes les choses qu’ils peuvent, à leur discrétion, juger
nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente
résolution;
- **De mandater** le directeur des Services techniques et
Infrastructures et le directeur de la direction du Onyionhwentsïio’
de suivre l’avancement des travaux et d’autoriser les décomptes
progressifs de l’entrepreneur et des professionnels.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 25 août 2025 Résolution adoptée à
l’unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND